

## OFFRE D'EMPLOI INTERNE/EXTERNE

N/Réf. : FV/JA/PL/JCZ/MaB/N°31/2021

**La Chambre d'Agriculture recrute en contrat à durée déterminée, à compter du 1er janvier 2022**

### Un Préinstructeur/trice des aides relatives à l'installation aidée

Sous la responsabilité du Président de la Chambre d'Agriculture, du Directeur Général des Services, du Responsable du Département Formation, Installation, Transmission le ou la candidat(e) sera chargé(e) :

#### MISSIONS

- Coordonner l'activité de pré-instruction et échanger avec la DAAF
- Préparer l'instruction des demandes d'aide à l'installation aidée et des Plans de professionnalisation personnalisés (PPP)
- Assurer l'instruction technique des dossiers AITA
- Préparer la mise en paiement des dossiers
- Réaliser les suivis « mi-parcours » des dossiers d'installation
- Effectuer les contrôles administratifs de fin d'engagement
- Assurer la veille réglementaire
- Participer au COSDA et assurer la présentation des dossiers.

#### PROFIL

- Formation BAC +2 avec expérience sur un poste en lien avec l'installation aidée en agriculture
- Bonne connaissance de la réglementation et des procédures relatives à l'installation aidée
- Connaissance de l'agriculture et des exploitations réunionnaises
- Maîtriser les outils informatiques dédiés
- Capacité d'analyse et de synthèse
- Neutralité et impartialité
- Autonomie, dynamisme, force de proposition
- Rigueur et sens de l'organisation

#### CONDITIONS PARTICULIERES

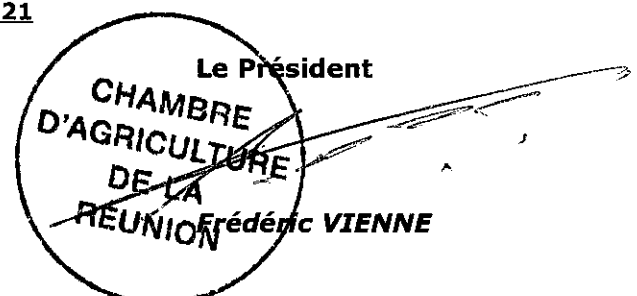
- Maîtrise des outils informatiques (Excel, Word, Power-Point, Open-Office, etc.)
- Connaissance du logiciel OSIRIS exigée
- Permis B

#### CONDITIONS D'EMPLOI

- Poste à pourvoir du **1er janvier 2022**
- Contrat à durée déterminée de **1 an**
- Statut du personnel administratif des chambres d'agriculture
- Emploi-type : Chargé d'étude
- Résidence administrative : Zone Sud

Les candidatures doivent être adressées au plus tard le **15 décembre 2021**

Par courrier ou par mail à : [recrutement@reunion.chambagri.fr](mailto:recrutement@reunion.chambagri.fr)



Le Président  
CHAMBRE  
D'AGRICULTURE  
DE LA  
REUNION  
Frédéric VIENNE